

Image not found or type unknown



Implantation abris de jardin

Par **jojo**, le **26/01/2012 à 16:01**

Bonjour,rrnJ'ai obtenu un permis de rénovation d'un moulin à partir des ruines existantes sur terrain + extension d'une terrasse couverte + garage non attenant.rnrnLe PLU de la commune donne droit à la création d'annexes aux constructions existantes. La construction principale (moulin) est pas terminée. Peut on me refuser le droit de construction d'un abris de jardin de moins de 20 m² pour ce motif ?rnrnMerci de vos réponses.